

CSA-AP du 19-06-2025 : Quartiers de Lutte Contre la Criminalité Organisée (QLCO)

Lors du CSA-AP, l'UFAP UNSa Justice a dénoncé un décret qui ne permet pas de garantir une réelle sécurité pour les personnels et bien loin des annonces initiales du GDS.



La sécurité des personnels est une priorité absolue et non une variable d'ajustement!



L'UFAP UNSa JUSTICE CONDAMNE :

- L'absence de systématisation de la visioconférence (censurée par le conseil constitutionnel).
- L'absence d'Établissements Spécialisés et Adaptés.
- L'absence de conditions de sécurité optimales en détention.
- L'absence d'anonymisation systématique pour les personnels qui le demandent sur l'ensemble des structures.

L'UFAP UNSa Justice était favorable au projet initial pour sa cohérence sécuritaire.

Elle a donc voté « CONTRE » ce projet de décret, vidé aujourd'hui d'une partie importante de son contenu sécuritaire !